



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 septembre 2021
Français
Original : anglais

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Rappelant sa résolution 1970 (2011) et toutes ses résolutions ultérieures sur la Libye, notamment les résolutions 2259 (2015), 2510 (2020), 2542 (2020) et 2570 (2021),

Rappelant qu'il a constaté dans sa résolution 2213 (2015) que la situation en Libye continue de constituer une menace pour la paix et la sécurité internationales,

1. *Décide de proroger jusqu'au 30 septembre 2021 le mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, mission politique spéciale intégrée, afin que celle-ci puisse s'acquitter de son mandat, tel que défini dans la résolution 2542 (2020) et au paragraphe 16 de la résolution 2570 (2021) ;*

2. *Décide de demeurer activement saisi de la question.*

